REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

AGENCE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, DES EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DAO N°006/MS/AISEM/PRMP/PSP-GCT/SP du 08 août 2024

Objet : Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou

Source de financement : Financement Mixte (Budget National et le FKDEA)

Gestion : *2024*

Imputation budgétaire : 047002007 000468001 000000 1 0760 6413

Commencé le :
Achevé le :

Novembre 2024

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

Référence de l'avis d'appel d'offres : AAON N°006/MS/AISEM/PRMP/PSP-GCT/SP du 08 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 08 novembre à 16h14 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'évaluation des offres relatives au marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°1077/MS/AISEM/PRMP/SA du 17 Octobre 2024.

Présidente : Bernice A. Grâce HODONOU, Personne Responsable des Marchés Publics de l'AISEM ;

Rapporteur : Laurelle G.T. OKALAON, Assistante de la PRMP – AISEM ;

Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Coordination du Projet/AISEM	Charles KIKI	Coordonnateur du PSP-GCT à l'AISEM	Avec voix délibérative
DAF/AISEM	Célestin S. AHLONSOU	Représentant DAF AISEM	Avec voix délibérative
DGEM/AISEM	Joseph KASSA	Représentant DGEM AISEM	Avec voix délibérative
Cabinet Nouvelle Vision	Marc Koffi AVOCHINOU	Consultant Equipements Biomédicaux et Hospitaliers	Avec voix délibérative
PRMP/ AISEM	Nickanor J. SEGBO	Assistant PRMP AISEM	Avec voix délibérative
DGML/MEF	Hyppolite DJIDJOHO HOUNSOU	Représentant DGML/MEF	Avec voix délibérative
DGML/MEF	Chabi Idani FOUSSENI	Représentant DGML/MEF	Avec voix délibérative

Personne ressource	Éric Remy GANGNIAHOSSOU	Personne Ressource	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)
Justification	Non applicable
Référence de l'organe de contrôle	Non applicable
Soumissionnaire(s)	
LOT 1 - BGL SYSMET - Groupement ARCOA-BIO SERVICE - SOGID AFRIQUE - BIOLYNX & TIC BENIN - Groupement MINAH-OUBEPHARM **LOT 2** - BGL SYSMET - ABENES SARL - AMES SARL - Groupement ARCOA-BIO SERVICE - SIDMA SARL **LOT 3** - SOCIETE GODBLESS EXPERTISE - JAGLA SARL - ISE SARL - LA COLOMBE SARL - Groupement ARCOA-BIO SERVICE - SOGID AFRIQUE - MINAH SARL - IMEDISE PLUS SARL **LOT 4** - JAGLA SARL	

- SOCIETE CONSOMME PLUS SARL
- BENIN MEDICAUX GROUP
- DINGO SERVICES

LOT 5

- BENIN MEDICAUX GROUP
- DODOJI GROUP SARL
- IMEDISE PLUS SARL

LOT 6

- DODOJI GROUP SARL

LOT 7

- BEREC
- BENIN MEDICAUX GROUP
- BIO TOBERT SARL
- AMES SARL
- ENERGY SARL
- DIPREVICE

LOT 8

- BEREC
- GROUPEMENT PALUTECH RELEVE SARL/STEAM FRANCE/CARREFOUR MEDICAL
- POPHAMED SARL

LOT 9

- BEREC
- SOGID AFRIQUE
- DIPREVICE SARL

LOT 10

- BIOLINX & TIC BENIN
- GROUPEMENT PALUTECH RELEVE SARL/STEAM FRANCE/CARREFOUR MEDICAL

LOT 11

- LA COLOMBE SARL
- TRANSACT SARL
- BIOLYNX & TIC BENIN
- DINGO SERVICES

LOT 12

- **SOCIETE GODBLESS EXPERTISE**
- **ABENES SARL**
- **TMB**
- **BIO-TOBERT**

- **BIOLYNX & TIC BENIN** - **SOGID AFRIQUE** **LOT 13** - NDC GROUP - LAPEV - KENZ SOLUTIONS - TMB - ADUNI BENIN - PHIDELIASS - DIMARS - ALIDE SARL **LOT 14** - NDC GROUP - BENIN MEDICAUX GROUP - POPHAMED **LOT 15** - MIG MOTORS - TRANSACT SARL

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
LOT 1	
BGL SYSMET	-Le soumissionnaire ‘‘’ BGL SYSMET’’ a fourni une Garantie de soumission délivrée par la Banque BIIC qui n’est pas conforme au modèle contenu dans le DAOI . Au niveau du point 3, il est mentionné “a répondu à notre addendum n° 2” au lieu de « a répondu à l’appel d’offre » comme mentionné dans le DAOI ; par conséquent, son offre a été écartée.
Groupement ARCOA-BIO SERVICE	Le soumissionnaire “Groupement ARCOA-BIO SERVICE’’ a fourni une lettre de soumission avec une omission de la précision des addendas au niveau du point a) et la reformulation du point e) du modèle de la lettre de soumission ; un Bordereau des Prix Unitaire qui n’est pas daté; a fait l’omission d’une portion de phrase du point 2) « en vue

	d'obtenir un marché de la part de l'autorité contractante » dans sa lettre de déclaration de garantie. Il a également fourni un accord de groupement en version scannée dans l'original de l'offre. En conséquent, son offre a été écartée.
SOGID AFRIQUE	Le soumissionnaire " SOGID SARL " a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte les lignes : 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance.
BIOLYNX & TIC BENIN	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
LOT 2	
BGL SYSMET	Le soumissionnaire " BGL SYSMET" a fourni une Garantie de soumission délivrée par la Banque BIIC qui n'est pas conforme au modèle contenu dans le DAOI . Au niveau du point 3, il est mentionné "a répondu à notre addendum n° 2" au lieu de « a répondu à l'appel d'offre » comme mentionné dans le DAOI. Par conséquent, son offre a été écartée
ABENES SARL	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
AMES SARL	Le soumissionnaire " AMES SARL" a fourni une lettre de soumission qui n'est ni signé ni cacheté, de plus au niveau du point a les numéros et dates d'émission de chacun des

	additifs n'ont pas été renseignés; au niveau du point j il y a omission de la portion de phrase "relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au"; a fourni un bordereau des prix unitaire qui n'est ni signé ni cacheté."; a fourni un bordereau des prix des fournitures à importer qui n'est ni signé ni cacheté et a fourni un engagement du soumissionnaire non conforme au niveau du dernier point, on note l'ajout d'un groupe de mots "ou par tous les autres réglementaires en République du Bénin". Par conséquent, son offre a été écartée
Groupement ARCOA-BIO SERVICE	Le soumissionnaire "Groupement ARCOA-BIO SERVICE'' a fourni une lettre de soumission avec une omission de la précision des addendas au niveau du point a) et la reformulation du point e) du modèle de la lettre de soumission; un Bordereau des Prix Unitaire qui n'est pas daté; a fait l'omission d'une portion de phrase du point 2) « en vue d'obtenir un marché de la part de l'autorité contractante » dans sa lettre de déclaration de garantie. Il a également fourni un accord de groupement en version scannée dans l'original de l'offre. En conséquent, son offre a été écartée
LOT 3	
SOCIETE GODBLESS EXPERTISE	A l'issue de l'examen de la qualification du soumissionnaire « SOCIETE GODBLESS EXPERTISE », il est à noter que celui-ci n'a pas satisfait à tous les critères de la qualification du lot n°4 notamment : Disposer d'une carte d'importateur en cours de validité

	à la date de dépôt des offres ; fournir la preuve d'avoir exécuté en tant que fournisseur au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ainsi que l'année en cours, au moins un (01) marché similaire de montant égal à vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (27 483 051) F CFA HT. Par conséquent, conformément au nota bene de l'annexe A-3 qui précise que la non-production ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre, son offre a été rejetée.
JAGLA SARL	Le soumissionnaire " JAGLA SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci ne renseigne pas les additifs ainsi que leurs dates d'émission. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
ISE SARL	Le soumissionnaire '' ISE SARL'' n'a pas fourni le bordereau des prix unitaires ainsi que le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
LA COLOMBE SARL	Le soumissionnaire " LA COLOMBE SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les dates des addenda 2 et 3. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota

	bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
Groupement ARCOA-BIO SERVICE	Le soumissionnaire " Groupement ARCOA-BIO SERVICE'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les additifs et leurs dates d'émission. De plus, son accord de groupement est en version scannée, son bordereau des prix unitaires n'est pas daté, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes porte une signature scannée. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
SOGID AFRIQUE	Le soumissionnaire " SOGID SARL '' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte les lignes : 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance
MINAH SARL	Le soumissionnaire " MINAH SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les dates d'émission des addenda 1, 2 et 3. De plus, le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes fourni par ce dernier n'est pas conforme à la liste des services

	connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
LOT 4	
JAGLA SARL	Le soumissionnaire "JAGLA SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les additifs et leurs dates d'émission (addenda 1, 2 et 3). De plus, le bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes fourni par ce dernier n'est pas conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
SOCIETE CONSOMME PLUS SARL	Le soumissionnaire " SOCIETE CONSOMME PLUS SARL '' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les dates d'émission des additifs 2 et 3. Par conséquent,

	son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
BENIN MEDICAUX GROUP	Le soumissionnaire " BENIN MEDICAUX GROUP '' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance.
LOT 5	
BENIN MEDICAUX GROUP	Le soumissionnaire " BENIN MEDICAUX GROUP '' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
DODOJI GROUP SARL	Le soumissionnaire « DODODJI GROUP » n'a pas fourni de précision de la marque, du

	modèle et de la conformité aux normes pour tous les items pour les articles qu'il a proposé.
LOT 7	
BEREC	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
BENIN MEDICAUX GROUP	Le soumissionnaire " BENIN MEDICAUX GROUP '' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
BIO TOBERT SARL	Le soumissionnaire " BIO-TOBERT SARL'' a fourni une lettre de soumission non valide. En effet, celle-ci n'a pas précisé le numéro de l'addendum 3 et sa date d'émission. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
AMES SARL	Le soumissionnaire " AMES '' a fourni une lettre de soumission non valide. En effet, celle-ci n'a pas précisé le numéro de l'addendum 3 et sa date d'émission. De plus, il a fourni un bordereau des prix et calendrier

	de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
ENERGY SARL	Le soumissionnaire « ENERGY SARL » a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé les additifs 2 et 3 ainsi que leur dates d'émission respective. De plus le point « h » de sa lettre de soumission n'est pas conforme. Il s'est référé à la clause 4.3 des IC en lieu et place de la clause 4.2 des IC. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
LOT 8	
BEREC	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
POPHAMED SARL	Le soumissionnaire « POPHAMED SARL » a fourni les fiches techniques qui ne correspondent pas à celles délivrées par le fabricant. Il n'a pas fourni de certificats de conformité aux normes CE ou FDA ; on note une reprise intégrale des spécifications

	techniques demandées sans fiches techniques pour confirmation ; de plus on note une discordance entre les spécifications techniques proposées et celles des fiches techniques présentées.
LOT 9	
SOGID AFRIQUE	Le soumissionnaire « **SOGID AFRIQUE**» a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme à la liste des services connexes et calendrier de livraison du DAO (page 201). En conséquence, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'a pas pris en compte : 1) les contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
DIPREVICE SARL	Les fiches techniques présentées par le soumissionnaire ne correspondent pas à celles délivrées par le fabricant. Pas de certificats de conformité aux normes CE ou FDA ; on note une reprise intégrale des spécifications techniques demandées sans fiches techniques pour confirmation ; de plus on note une discordance entre les spécifications techniques proposées et celles des fiches techniques présentées. Les spécifications techniques de certains items comme 9.12, 9.13 ne sont pas compatibles pour leur interconnexion avec l'item 9.1
LOT 10	
GROUPEMENT PALUTECH RELEVE SARL/STEAM FRANCE/CARREFOUR MEDICAL	A l'évaluation technique il a été constaté une discordance entre la fiche technique sur le

	nombre de pompes de la centrale (deux) et les spécifications techniques proposées (trois). De plus on note la non précision de l'option de configuration AIRMIL'S G1 ou G2 ; non précision du modèle de gaines de tête de lit (GTL).
LOT 11	
LA COLOMBE SARL	Le soumissionnaire " LA COLOMBE SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas mentionné les dates d'émission des addendum 2 et 3. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
TRANSACT SARL	A l'issue de l'examen de la qualification du soumissionnaire « TRANSACT WE AND BUSINESS », il est à noter que celui-ci n'a pas satisfait à tous les critères de la qualification du lot n°11 notamment : le personnel d'encadrement (01 directement technique: BAC + 5 en ingénierie et équivalent n'est pas fournie), l'attestation de travail signé fourni par "ISO FROID" n'est pas légalisé; l'attestation de risque professionnel portent un montant de "60.203.390" alors qu'il doit normalement porter un montant de "66.223.729". Par conséquent, conformément au nota bene de l'annexe A-3 qui précise que la non-production ou la non-conformité de ces pièces

	entraîne le rejet de l'offre, son offre a été rejetée.
DINGO SERVICES	Au cours de l'évaluation technique il a été remarqué la non-conformité des items 11.8 et 11.9 ; de plus on note la non précision de marque et de modèle pour les items 11.1 , 11.8 et 11.9
LOT 12	
SOCIETE GODBLESS EXPERTISE	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
TMB	Le soumissionnaire "TMB'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé les additifs n°1, 2 et 3 et leurs dates d'émission respectives. Aussi, est-il à souligné que le point e n'est pas conforme. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
BIO-TOBERT	Le soumissionnaire " BIO-TOBERT'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé l'additif n°2, et sa date d'émission. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
BIOLYNX & TIC BENIN	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
SIDMA SARL	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
LOT 13	

NDC GROUP	Le soumissionnaire "NDC GROUP'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé la date d'émission des additifs n°1, 2 et 3. Aussi, il faut souligner que le point « e » n'est pas conforme. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
KENZ SOLUTIONS	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse.
TMB	Le soumissionnaire " TMB'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé les additifs n°1, 2 et 3 et leurs dates d'émission respectives. De plus, son bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes n'est pas conforme car ce dernier ne prend pas en compte : 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par ailleurs, l'engagement du soumissionnaire fourni par ce dernier n'est pas conforme car ce dernier ne comporte pas le troisième point : **« nous engageons en notre nom propre, au nom de notre société et de nos préposés, à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption active et ou passive dans le cadre de ce marché »**
ADUNI BENIN	Le soumissionnaire " ADUNI BENIN'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé la date d'émission des additifs n°1, 2 et 3. De plus, son bordereau des prix et calendrier de

	réalisation des services connexes n'est pas conforme car ce dernier ne prend pas en compte : 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
PHIDELIASS	Le soumissionnaire " PHIDELIASS SARL'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé la date d'émission des additifs n°1, 2 et 3. De plus, il a fourni un bordereau des prix unitaires et un bordereau des prix pour les fournitures non conforme **(il est écrit au point 13.7 banc d'attente 6 places avec dossier assis rembourré en lieu et place de banc d'attente 6 places avec dossier sans assis rembourrée).** Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre.
DIMARS	Le soumissionnaire " DIMARS '' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme car ce dernier ne prend pas en compte : 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance
ALIDE SARL	Le soumissionnaire a fait une reprise intégrale des spécifications techniques demandées sans fiches techniques ni prospectus.

LOT 14	
NDC GROUP	Le soumissionnaire "**NDC GROUP**'' a fourni une lettre de soumission non conforme. En effet, celle-ci n'a pas précisé la date d'émission respectives des additifs n°1, 2 et 3. De plus, il a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme car ce dernier ne prend pas en compte : 1) contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
BENIN MEDICAUX GROUP	Le soumissionnaire " BENIN MEDICAUX GROUP'' a fourni un bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes non conforme car ce dernier ne prend pas en compte : 1) contraintes d'installation des équipements ; 2) installation des équipements sur site ; 3) la formation des utilisateurs sur site ; 4) la formation des techniciens sur site ; 5) la maintenance. Par conséquent, son offre a été rejetée conformément au nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que la non-production, la non validité ou la non-conformité de ces pièces, entraine le rejet de l'offre
LOT 15	
TRANSACT SARL	Le montant de l'offre est plus élevé que celui de l'offre économiquement la plus avantageuse
Attributaires	

LOT 1	
Nom	**Groupement MINAH-OUBEPHARM**
Montant proposé HT	259 625 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	259 625 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 1) Fourniture et installation des équipements d'imagerie médicale**
Montant HT	259 625 000 FCFA
Montant TTC	-
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT
LOT 2	
Nom	**SIDMA SARL**
Montant proposé HT	235 208 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	235 208 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 2) Fourniture et installation des équipements de laboratoire et de la chaine de froid**
Montant HT	235 208 000 FCFA
Montant TTC	277 545 440 FCFA

Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
Autres	NEANT
LOT 3	
Nom	**IMEDISE PLUS SARL**
Montant proposé HT	46 748 844 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	46 757 844 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 3) Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie**
Montant HT	46 757 844 FCFA
Montant TTC	55 174 256 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 4	
Nom	**DINGO SERVICES**
Montant proposé HT	21 250 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	21 250 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 4) Fourniture et installation des équipements d'ORL**
Montant HT	21 250 000 FCFA
Montant TTC	24 458 391 FCFA

Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 5	
Nom	**IMEDISE PLUS SARL**
Montant proposé HT	24 33 160 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	24 33 160 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 5) Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie**
Montant HT	24 33 160 FCFA
Montant TTC	28 689 529 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 6	
Nom	**DODODJI GROUP**
Montant proposé HT	33 900 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	33 900 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 6) Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie**
Montant HT	33 900 000 FCFA
Montant TTC	40 020 000 FCFA

Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 7	
Nom	BEREC
Montant proposé HT	294 914 487 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	294 914 487 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 7) Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique**
Montant HT	294 914 487 FCFA
Montant TTC	347 999 095 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 8	
Nom	GROUPEMENT PALUTECH RELEVE SARL/STEAM FRANCE/CARREFOUR MEDICAL
Montant proposé HT	335 689 122 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	331 689 122 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 8) Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie**
Montant HT	331 689 122 FCFA

Montant TTC	391 393 164 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 9	
Nom	BEREC
Montant proposé HT	309 712 717 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	313 542 717 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 9) Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation**
Montant HT	313 542 717 FCFA
Montant TTC	369 980 406 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 10	
Nom	BIOLYNX ET TIC BENIN
Montant proposé HT	633 818 047 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	633 818 047 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 10) Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux**
Montant HT	633 818 047 FCFA
Montant TTC	747 905 295 FCFA

Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 11	
Nom	BIOLYNX ET TIC BENIN
Montant proposé HT	123 464 767 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	123 464 767 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 11) Fourniture et Installation des équipements de la morgue**
Montant HT	123 464 767 FCFA
Montant TTC	145 688 425 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 12	
Nom	ABENES Sarl
Montant proposé HT	167 248 624 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	171 367 624 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 12) Fourniture et Installation du Mobilier médical**
Montant HT	171 367 624 FCFA
Montant TTC	197 353 796 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard

Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 13	
Nom	LAPEV
Montant proposé HT	184 280 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	199 079 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 13) Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire**
Montant HT	199 079 000 FCFA
Montant TTC	234 913 220 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT
LOT 14	
Nom	POPHARMED
Montant proposé HT	238 900 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	253 900 000 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 14) Fourniture et Installation des équipements généraux et outillage de maintenance**
Montant HT	253 900 000 FCFA
Montant TTC	299 602 000 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT

LOT 15	
Nom	MIG MOTORS
Montant proposé HT	222 400 000 FCFA
Montant évalué (corrigé) HT	228 279 642 FCFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'équipements au profit des six (6) centres de santé et de l'Hôpital de Zone de la commune de Tchaourou : **(Lot 15) Fourniture et Installation du Matériel roulant**
Montant HT	222 279 642 FCFA
Montant TTC	262 289 977 FCFA
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires au plus tôt et cent quatre-vingt (180) jours calendaires au plus tard
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)
Lot 1 : Fourniture et installation des équipements d'imagerie médicale	**Groupement MINAH-OUBEPHARM**	**259 625 000**	
Lot N°2 : Fourniture et installation des équipements de laboratoire et de la chaine de froid	**SIDMA SARL**	**235 208 000**	**277 545 440**
Lot N°3 : Fourniture et Installation des équipements d'ophtalmologie	**IMEDISE PLUS SARL**	**46 757 844**	**55 174 256**
Lot N°4 : Fourniture et installation des équipements d'ORL	**DINGO SERVICES**	**21 250 000**	**24 458 391**

Lot N°5 : Fourniture et Installation des équipements d'odontostomatologie	**IMEDISE PLUS SARL**	**24 33 160**	**28 689 529**
Lot N°6 : Fourniture et Installation des équipements de kinésithérapie	**DODODJI GROUP**	**33 900 000**	**40 020 000**
Lot N°7 : Fourniture et Installation des équipements de bloc opératoire et instrumentation chirurgicale et gynécologique	**BEREC**	**294 914 487**	**347 999 095**
Lot N°8 : Fourniture et Installation des équipements d'hygiène, de stérilisation et de buanderie	**GROUPEMENT PALUTECH RELEVE SARL/STEAM FRANCE/CARREFOUR MEDICAL**	**331 689 122**	**391 393 164**
Lot N°9 : Fourniture et Installation des équipements d'anesthésie, de réanimation	**BEREC**	**313 542 717**	**369 980 406**
Lot N°10 : Fourniture et Installation des équipements de fluides médicaux	**BIOLYNX ET TIC BENIN**	**633 818 047**	**747 905 295**
Lot N°11 : Fourniture et Installation des équipements de la morgue	**BIOLYNX ET TIC BENIN**	**123 464 767**	**145 688 425**
Lot N°12 : Fourniture et Installation du Mobilier médical	**ABENES Sarl**	**171 367 624**	**197 353 796**
Lot N°13 : Fourniture et Installation du Mobilier ordinaire	**LAPEV**	**186 095 000**	**219 592 100**
Lot N°14 : Fourniture et Installation des	**POPHARMED**	**253 900 000**	**299 602 000**

équipements généraux et outillage de maintenance			
Lot N°15 : Fourniture et Installation du Matériel roulant	**MIG MOTORS**	**228 279 642**	**269 369 977**

Le Président a clôturé la séance 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 08 novembre 2024

Ont signé :

La Présidente

Bernice A. Grâce HODONOU

Le Rapporteur

Laurelle G.T.A. OKALAON

Les membres

Célestin AHLONSOU

Éric Remy GANGNIAHOSSOU

Charles KIKI

Joseph KASSA

Marc Koffi AVOCHINOU

Nickanor J. SEGBO

Hyppolite DJIDJOHO HOUNSOU

Chabi Idani FOUSSENI